

ces decouvertes on jugea que ce *Fongus* ou *Champignon*, s'étoit formé de la propre substance du cerveau, par l'alongement de ses *Meninges*. C'est aux sçavans Naturalistes de décider, si la frayeur que la vûë subite du More causa à cette femme, put occasionner ce dérangement de la nature dans la tête de son enfant.

Enigme.

VII. Le mot de l'Enigme inserée dans le Journal du mois dernier, est le *Mensonge*, que plusieurs ont reçu pour *Etraine* au commencement de cette année.

*Arrêt du
Parlement
de Paris,
qui défend
la publica-
tion des
Brefs &
Bulles du
Pape, &c.*

VIII. Sur la representation faite au Parlement de Paris, par M. Guillaume-François Joly de Fleury, Avocat General :
 „ Qu'il étoit averti qu'on se preparoit à
 „ répandre dans le Public des Brefs du Pape,
 „ contraires aux maximes du Royaume, au
 „ pouvoir & à l'autorité des Evêques, aux
 „ droits & aux prérogatives des Facultés de
 „ Theologie, &c. „ La Cour de Parlemens,
 rendit le 16. de Decembre dernier, l'Arrêt dont voici la teneur.

LA COUR faisant droit sur les Conclusions du Procureur General du Roi, ordonne que lesdits Arrêts du 15. Mai 1647. & 15. Avril 1703. seront exécutez selon leur forme & teneur ; & en conséquence, fait inhibitions & défenses à tous les Archevêques & Evêques, leurs Vicaires & Officiaux, & à tous Recteurs & Suppôts des Universités, Corps ou Communautés Ecclesiastiques, & à tous autres, de recevoir, faire lire, publier ou exécuter aucunes Bulles ou Brefs, ou autres expéditions émanées de la Cour de Rome, sans Lettres Patentes